

CSC 2406 Centre De Traitement Rive Sud Montréal
CP 60
Boucherville QC J4B 5E6

Protégé B

1-800-808-6352 (Renseignements)
1-800-529-3742 (ATS)
1-877-486-1650 (Internationale)

3 février 2014

Commission scolaire de [redacted] (07)
Attn: M. [redacted]
955 boul. [redacted] (CENSURE)
[redacted] QC [redacted]
Canada
Madame,

Cette lettre a pour but de vous informer que nous avons approuvé la raison de cessation d'emploi de votre ancien(ne) employé(e), FRANCOIS THERRIEN, du 28 juin 2013 au 28 novembre 2013. Conséquemment, les heures et gains provenant de ce relevé d'emploi seront considérés lors du calcul de la demande de prestations d'assurance-emploi.

Nous avons pris une décision en fonction de la Loi sur l'assurance-emploi. Nous sommes d'avis que FRANCOIS THERRIEN n'a pas perdu son emploi en raison de son inconduite.

!!
0 0

Si vous disposez de renseignements additionnels qui pourraient changer cette décision, ou si vous voulez discuter de cette question, communiquez avec nous.

Les décisions que nous rendons reposent sur la Loi sur l'assurance-emploi et son Règlement. Si vous êtes en désaccord avec cette (ces) décision(s), vous avez **30 jours suivant la date de cette lettre (ou à partir de la date où vous avez été informé verbalement, si celle-ci précède)** pour demander officiellement à la Commission de faire une révision. Pour obtenir plus de renseignements sur la façon de demander une révision et pour obtenir le formulaire *Demande de révision d'une décision d'assurance-emploi*, consultez notre site au www.ei-ac.gc.ca, composez le 1-800-808-6352 ou visitez le Centre Service Canada le plus proche.

PAS
CONSIDÉRÉ
PAR
LA
CSDL.

Veuillez agréer nos salutations les meilleures,

Commission de l'assurance-emploi
Services de traitement et de paiement

AE-1